

**Sources**

- 18.1 - 18.4, 18.7, 18.9, 18.10 Division des institutions financières, Banque du Canada.  
18.5, 18.6 Communications, Monnaie royale canadienne.  
18.8, 18.11, 18.12 Association des banquiers canadiens.  
18.13 Banque fédérale de développement.  
18.14 - 18.19 Division de l'organisation et des finances de l'industrie, Statistique Canada.  
18.20 - 18.23 Direction des faillites, ministère de la Consommation et des Corporations.  
18.24 - 18.32 Section de la gestion des données, Bureau du surintendant des institutions financières Canada.  
18.33 - 18.35 Bureau du commissaire des incendies du Canada, ministère du Travail.